

Avis aux étudiants

3^{ème} Année Licence

PFE

- Le mémoire doit comporter l'essentiel du travail et ne pas dépasser les 30 pages.
- La date limite de dépôt des mémoires est le 29/05/2022.
- **Deux exemplaires** du mémoire en version papier et un CD contenant le mémoire en PDF + le code source de l'application, doivent être déposés auprès du service de scolarité du département

Service de scolarité